



BONNELLES BULLION NATURE

Association Découverte et Protection de la Nature

22, rue de la Libération – 78830 BONNELLES.

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2022

03 décembre 2022

Présent.es : 19 adhérent.es présent.es dont les membres du CA (Hélène Courvoisier, Jérôme Demeulle, Jean Heim, Patricia Millot, Anny Poursinoff, Fanny Rybak , Anita Blasco : excusée).

Représenté.es : 18 adhérent.es.

L'association comptait en 2021-22, 81 adhérent.es. Le quorum de 1/5^e est donc atteint et l'assemblée générale ordinaire peut commencer.

La réunion débute par une présentation de la gestion de la réserve naturelle de Bonnelles, par Carole Malary (PNR vallée de Chevreuse). La réserve naturelle régionale de Bonnelles est gérée par la commune de Bonnelles, le PNR, et d'autres acteurs dont l'association BBN.

La présentation très complète, retrace l'historique de la création de la réserve, ainsi que des différents travaux et aménagements réalisés, présente les différents milieux et espaces de la réserve, et la biodiversité présente, et explicite les enjeux et les modalités et les perspectives de la gestion. La présentation est l'occasion de divers échanges avec les adhérents de BBN.

La présentation est suivie par une projection de photographies de la réserve réalisées par les adhérents.

Puis l'assemblée générale est ouverte à 18h30.

Présentation et vote du rapport moral :

Le **rapport moral**, envoyé aux adhérents par e-mail 15 jours plus tôt, ne suscite pas de questions particulières et est approuvé à l'unanimité.

Présentation et vote du rapport financier :

Le **bilan financier**, également envoyé aux adhérents par e-mail et projeté en salle, donne lieu à des questions et échanges.

Une interrogation fait jour sur le montant de l'adhésion et le montant des sorties payantes avec hébergement peut-être trop onéreuses pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans. Une discussion s'engage sur ce thème, conduisant à la proposition d'un montant d'adhésion ½ tarif pour les étudiants, chômeurs ou sans emploi, et personnes en situation de handicap.

La proposition du ½ tarif est soumise au vote. Elle est acceptée par la majorité moins une abstention, et sera inscrite à l'ordre du jour du prochain CA. (voir * en bas de page)

Quelques suggestions d'achat sont proposées par les adhérents et le CA :

- 1 paire de jumelles à vision nocturne, qui serait très utile lors des sorties au crépuscule (brâme, engoulevants...)
- Du matériel photographique
- Des formations ou interventions payantes par des tierces personnes, pour les adhérents

Le bilan financier est soumis au vote : adoption à l'unanimité moins une abstention.

Renouvellement du conseil d'administration :

Anny Poursinoff est sortante et se représente.

Philippe Deregel se présente.

Anny Poursinoff est réélue à l'unanimité, Philippe Deregel est élu à l'unanimité moins une abstention.

Question diverses :

Pascale Chaput propose d'organiser des sorties :

- Une sortie orchidées, dans le sud de l'Essonne, avec la société orchidophile de France, le 8 mai 2022.
- Une sortie au lac de la forêt d'Orient, pour aller voir les grues en parade. Cette proposition pourrait être plutôt pour 2024.
- Une sortie/inventaire tritons, avec un formateur externe (intervenant de l'ANVL), qui consisterait en une demi-journée de formation, et collecte des données le soir et la nuit (en mars).

Jérôme Demeulle réfléchit à une sortie sur 2 jours fin août en forêt d'Orient pour aller voir les cigognes noires.

Il est rappelé que l'association ne peut vivre qu'avec la participation de ses adhérents. Il n'est pas nécessaire de faire partie du CA pour faire des suggestions, participer aux animations scolaires ou organiser des sorties.

L'assemblée générale est close à 19h45.

La réunion se poursuit par un partage d'un pot-diner amical. Chacun a apporté ses spécialités culinaires, et BBN a offert les boissons.

(*) cette proposition est entérinée lors du CA du 26 janvier 2023, avec date d'application au 1^{er} septembre 2023.